

ÉCOLE PRIMAIRE DE LOULAY  
2 RUE DES ÉCOLES  
17330 LOULAY  
☎ : 05.46.33.88.30

Ecole de .....  
.....  
.....

**AUTORISATION PARENTALE DE PRISE DE VUE  
DANS LE CADRE SCOLAIRE**

Madame, Monsieur,

Dans le cadre des programmes d'enseignement, la classe de votre enfant prévoit de mener un projet pédagogique « classe de découverte à Lathus du 12 au 16 juin 2023 » qui fera appel à l'utilisation de la photographie et à la captation de vidéo. En référence à la loi protégeant la vie privée et en tant que représentants légaux de votre enfant mineur, l'école doit vous demander une autorisation préalable à la prise de vues.

L'école s'engage - à n'utiliser les images réalisées que dans le cadre strict du projet scolaire dont vous trouverez le détail ci-dessous

- à ce que les images ne fassent l'objet d'aucune exploitation commerciale.

Conformément à la loi, vous pourrez avoir accès à l'ensemble des images sur lesquelles figure votre enfant et juger de l'usage qui en est fait. Vous disposerez d'un droit de retrait de certaines images si vous le jugez nécessaire (demande à formuler par écrit auprès du responsable du projet).

**Descriptif du projet**

**Projet pédagogique prévu** : ....« classe de découverte à Lathus du 12 au 16 juin 2023 » .....

**Enseignant responsable du projet** : ...M Vintras.....

**Nature des prises de vues** :  photo numérique  photo argentique  captation vidéo

**Support des images** :  Négatifs  tirages papier  fichiers numériques

**Diffusion des images** : Les images seront utilisées sous le contrôle et la responsabilité de l'école

auprès des élèves uniquement, dans le cadre de l'école.

auprès des élèves et parents d'élèves, dans le cadre de l'école.

auprès du public dans le cadre d'une exposition/projection à l'école.

auprès du public dans le cadre d'une exposition/projection extérieure à l'école.

auprès du public dans le cadre du site internet de l'école (l'école veillera dans ce cas à ce qu'aucune identité d'élève ne puisse être rapprochée des photographies mises en ligne).

auprès du public dans le cadre de la presse locale et régionale (l'école veillera dans ce cas à ce qu'aucune identité d'élève ne puisse être rapprochée des photographies).

**Conservation des images** : Les images seront conservées jusqu'au ...16 juin 2026.....

Je soussigné, ....., agissant en tant que responsable légal, autorise mon enfant ....., à apparaître sur les photographies et vidéos prises dans le cadre du projet scolaire décrit ci-dessus dont j'accepte les modalités présentées. Je reconnais donner cette autorisation en contre-partie de l'intérêt pédagogique et éducatif que mon enfant pourra trouver dans cette activité et de mon intérêt à en voir la trace.

**Fait à** ..... **le** ..... **Signature des parents** :